



DIRECTION RÉGIONALE

J E U N E S S E

S P O R T S

COHÉSION SOCIALE

C E N T R E

Les établissements sociaux accueillant des enfants et des adolescents en difficulté sociale en région Centre - 2008

Présentation de l'enquête

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) élabore tous les quatre ans une enquête auprès de l'ensemble des structures accueillant des personnes en difficulté. Cette enquête est réalisée avec le concours des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS) aujourd'hui directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et a fait l'objet d'une déclaration auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

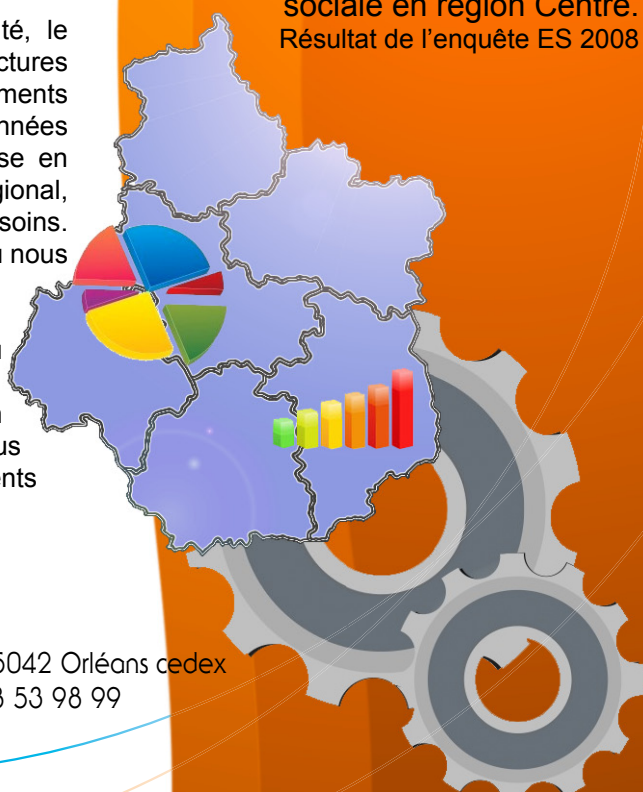
L'objectif de l'enquête ES 2008 était de décrire l'activité, le personnel et le public accueilli dans l'ensemble des structures situées en France métropolitaines et dans les départements d'outre-mer, au 31 décembre 2008. L'exploitation des données permet l'analyse des dispositifs d'hébergement et la mise en œuvre de politiques de lutte contre l'exclusion. Au niveau régional, les résultats sont des indicateurs à l'actualisation des besoins. Nous remercions tous les établissements qui ont bien voulu nous répondre.

Les résultats nationaux sont disponibles sur le site internet du ministère à l'adresse suivante : www.sante.gouv.fr rubrique « Recherches, Etudes et Statistiques ». L'exploitation régionale est réalisée par la DRJSCS du Centre qui vous présente les résultats du volet concernant les établissements accueillant des enfants et adolescents en difficulté.

N°2 - novembre 2011
Les établissements sociaux accueillant des enfants et des adolescents en difficulté sociale en région Centre.
Résultat de l'enquête ES 2008

DRJSCS CENTRE

122, rue du faubourg Banner - 45042 Orléans cedex
Tél. : 02 38 77 49 00 - Fax : 02 38 53 98 99



Avec le placement en famille d'accueil et les actions éducatives, le placement en établissements est l'une des principales mesures mises en œuvre par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) des conseils généraux

En région Centre, 60 établissements accueillent des enfants et adolescents en difficulté sociale :

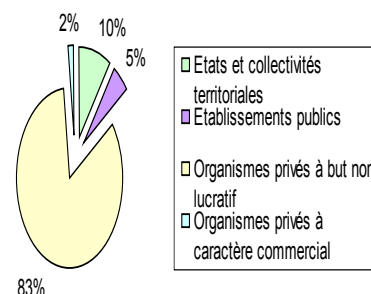
- 43 maisons d'enfants à caractère social (MECS) qui accueillent des enfants et adolescents dont les familles ne peuvent assumer la charge et l'éducation.
- 6 foyers de l'enfance qui accueillent tout mineur en situation difficile nécessitant une aide d'urgence et préparent son orientation.
- 4 villages d'enfants qui prennent en charge des frères et sœurs dans un cadre de type familial autour d'éducateurs familiaux.
- 7 lieux de vie et d'accueil qui offrent une prise en charge de type familial à des jeunes en grande difficulté. Ils constituent le milieu de vie habituel des jeunes. Des permanents éducatifs assurent un accompagnement continu et quotidien.

Ces établissements comptaient 2333 places et un taux d'occupation de 90% au 15 décembre 2008. Les actions éducatives, clubs et équipes de prévention ont quant à eux suivi 7204 personnes au 31 décembre 2008.

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) prend en charge l'accueil et l'accompagnement des enfants en difficulté sociale, dans divers établissements en fonction de la prestation recherchée. Certains sont aussi l'autorité du Ministère de la Justice pour accueillir de façon régulière des jeunes placés par le juge des enfants. C'est le cas de 22 MECS, 5 lieux de vie et 1 foyer de l'enfance.

L'administration de ces établissements est largement déléguée au secteur associatif. 83% d'entre eux sont en effet gérés par des organismes à but non lucratif : 63% par des associations (10% par des associations reconnues d'utilité publique), 20% par des fondations

Statut des établissements

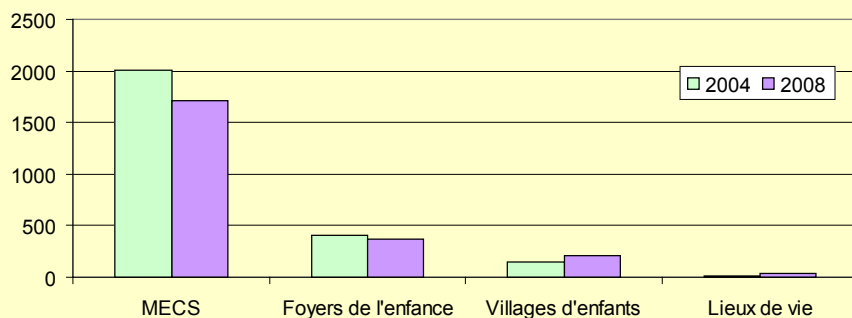


Activité des établissements en 2008

	Nombre	Capacité	Capacité moyenne	Effectifs présents	Taux d'occupation	Sorties au cours de l'année 2008
MECS	43	1715	40	1542	90%	963
Foyers de l'enfance	6	369	62	315	85%	672
Villages d'enfants	4	207	52	201	97%	45
Lieux de vie	7	42	6	40	95%	14
Ensemble	60	2333	39	2098	90%	1694

En 2008, on compte 7 établissements de plus qu'en 2004 soit 60 au total, mais une diminution de la capacité d'hébergement de 9%. Sur les 2333 places disponibles, 90% étaient occupées au 15 décembre 2008.

Capacité installée par catégorie en 2004 et 2008



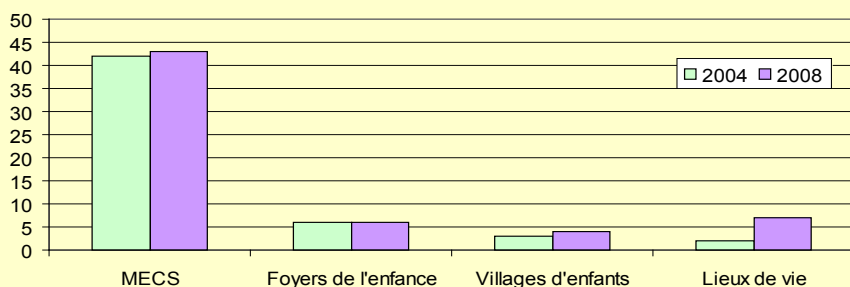
Les trois quarts des places d'hébergement se situent en MECS, qui restent le mode habituel de prise en charge des enfants placés par l'ASE. Elles totalisaient

1715 places et accueillait 1542 enfants au 15 décembre 2008.

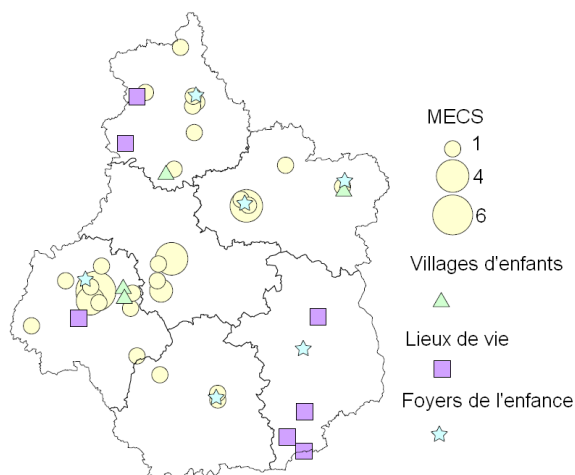
En MECS et foyers de l'enfance, la capacité d'hébergement a légèrement baissé entre 2004 et 2008 (15% en

MECS et 9% en foyers) malgré la présence d'une MECS supplémentaire. A l'inverse, les villages d'enfants ont vu leur capacité augmenter de 44% et les lieux de vie de 250% grâce notamment à un foyer et 5 lieux de vie supplémentaires.

Nombre d'établissements par catégorie en 2004 et 2008



Les foyers de l'enfance gardent plus de places libres que les autres établissements (15% contre 3% en villages d'enfants) et le renouvellement des enfants accueillis est relativement fréquent (1.8 sorties par place en 2008 contre 0.2 en villages d'enfants, 0.3 en lieux de vie et 0.6 en MECS).



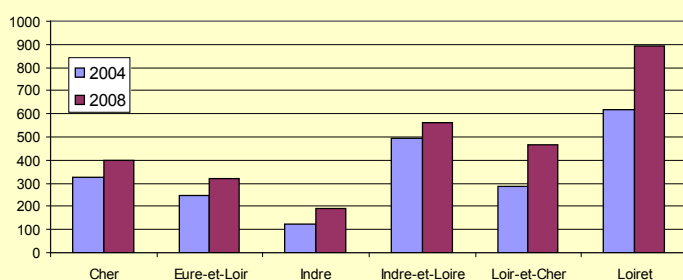
DRJSCS source FINESS 2008, réalisation SPOC - RL2011

Etablissements sociaux pour enfants en région Centre

L'Indre-et-Loire (728 places) et l'Eure-et-Loir (675 places) concentrent 60% des places de la région. Au regard de la population des moins de 20 ans, c'est l'Eure-et-Loir qui apparaît le mieux équipé, avec 6.2 places pour 1000 personnes, suivi de l'Indre-et-Loire (5.1) et de l'Indre (3.3), viennent ensuite le Loiret (2.9), le Loir-et-Cher (2.4) et enfin le Cher (1.7). Pourtant l'Eure-et-Loir connaît le taux d'occupation le plus fort (97%) et le Cher le plus faible (72%).

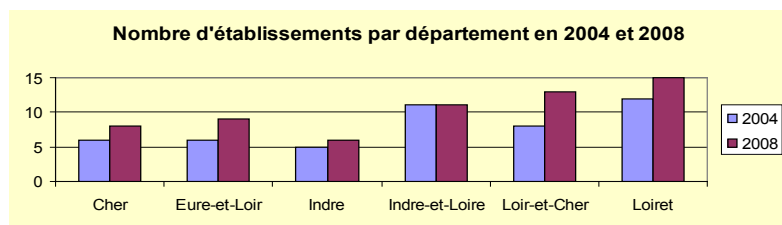
Département	Foyer de l'enfance		MECS		Village d'enfants		Lieux de vie	
	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places	Nombre	Places
Cher	1	93	0	0	0	0	4	23
Eure-et-Loir	1	105	7	509	1	50	2	11
Indre	1	36	3	125	0	0	0	0
Indre-et-Loire	1	82	17	538	2	100	1	8
Loir-et-Cher	0	0	8	185	0	0	0	0
Loiret	2	53	8	358	1	57	0	0
Ensemble	6	369	43	1715	4	207	7	42

Capacité installée en 2004 et 2008



Taux d'occupation 2004 : 94% 90% 93% 99% 93% 98%
2008 : 87% 90% 81% 82% 83% 95%

La capacité d'hébergement de l'Eure-et-Loir a chuté de 32% depuis 2004, 2 MECS ont fermé mais un village d'enfants et 2 lieux de vie se sont installés. En 2004, le Cher disposait juste d'un foyer de l'enfance, en 2008 sa capacité a augmenté de 61% avec la création de 4 lieux de vie. Celle du Loiret a légèrement augmenté (6%), on compte 2 MECS de moins mais un foyer d'enfance de plus. La capacité de l'Indre-et-Loire a également un peu augmenté (11%) avec la création de 5 nouvelles MECS,



1 foyer et 1 lieu de vie ont fermé. Dans l'Indre et le Loir-et-Cher pas de nouveaux établissements, la capacité a peu évolué (+12% et -14%).

Types de places et Modalités d'hébergement

Au sein d'une même catégorie d'établissement peuvent coexister plusieurs types de places :

Hébergement en internat complet : hébergement regroupé dans l'établissement, y compris le week-end

Hébergement en internat de semaine : les jeunes retournent dans leur famille le weekend

Hébergement en structure éclatée : les enfants ne sont pas hébergés dans l'établissement lui-même mais dans des logements ou chambres dispersés dans l'habitat social

Pouponnière : hébergement d'enfants de moins de trois ans

Lieu de vie : section d'hébergement autorisée à accueillir de trois à sept enfants

Capacité des établissements par type d'hébergement

Type d'hébergement	MECS	Foyers de l'enfance	Villages d'enfants	Lieux de vie	Ensemble
Hébergement en internat complet	1416	231	207	0	1854
Hébergement en internat de semaine	16	0	0	0	16
Hébergement en structure éclatée	198	92	0	0	290
Pouponnière	0	46	0	0	46
Lieu de vie	41	0	0	42	83
Autres types d'hébergement	44	0	0	0	44
Ensemble	1715	369	207	42	2333

En MECS, on trouve surtout des places en internat complet (83%) mais aussi 12% de places dans des structures éclatées, 2% de places en lieu de vie, 1% de places en internat de semaine et 2% d'autres places. Les deux tiers des places en foyer de l'enfance sont en internat complet, un quart en structure éclatée.

Les villages d'enfants proposent uniquement de l'internat complet et les lieux de vie des places du même nom.

Globalement, c'est l'hébergement en internat complet qui domine (80%) suivi de l'hébergement en structure éclatée (12%), rapport à l'importance des places en MECS.

Conditions d'hébergement proposées par les établissements en %

	MECS	Foyers de l'enfance	Villages d'enfants	Lieux de vie	Ensemble
Chambre individuelle	82	79	73	75	81
Chambre à deux lits	15	12	27	19	16
Chambre à trois lits	2	6	0	6	3
Chambre à quatre lits ou plus	<1	3	0	0	<1
Ensemble	100	100	100	100	100
WC dans la chambre	22	3	0	19	17
Lavabo dans la chambre	63	50	11	38	56
Douche ou baignoire dans la chambre	30	15	4	31	26

Les établissements privilégient les chambres individuelles qui représentent 81% des chambres. 16% des chambres réunissent deux lits, 3% trois lits et moins d'1% quatre lits ou plus.

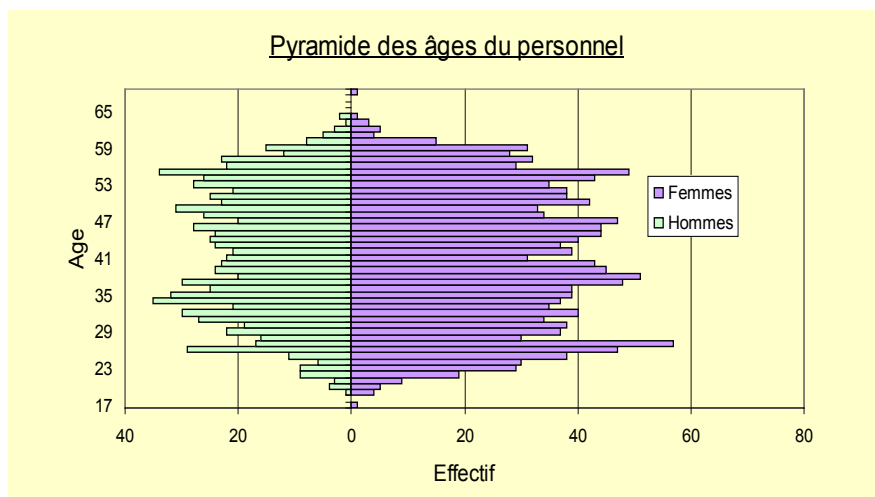
56% des chambres sont équipées d'un lavabo, 26% d'une douche ou baignoire et 17% seulement de WC, les chambres en villages d'enfants étant particulièrement dépourvues de ces équipements.

Une grande majorité (84%) des établissements accueille un public mixte. Ils sont 13% à n'accueillir que des garçons et 3% à n'accueillir que des filles, les établissements qui se spécialisent étant des lieux de vie ou des MECS. En plus d'être mixtes, les foyers et villages d'enfants couvrent tous les âges (0-18 ou 0-21 ans) à l'inverse des MECS et lieux

de vie qui prévoient des limites d'âge dans leur projet d'établissement, ayant surtout tendance à écarter les plus jeunes.

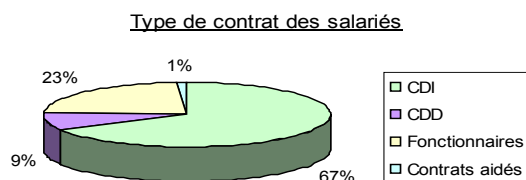
Description du personnel en fonction au 31 décembre 2008

Le personnel des établissements d'hébergement pour enfants et adolescents en difficulté sociale compte 2131 équivalents temps plein (ETP). Le taux d'encadrement – nombre d'ETP pour 100 places – est en moyenne de 102%. Il est très variable selon la catégorie d'établissements, puisqu'il va de 45% dans les lieux de vie à 135% dans les foyers de l'enfance.



Deux tiers du personnel sont des femmes. Leur part atteint 76% dans les foyers de l'enfance et les villages d'enfants. En MECS, elles représentent 58% du personnel et en lieu de vie 63%. La moyenne d'âge est de 41 ans, 38 ans pour le personnel éducatif, elle tourne autour de 45 ans pour les personnels de direction, des services généraux et d'encadrement, l'âge moyen du personnel médical en revanche est de 57 ans, 8 médecins sur 10 ont plus de 55 ans. Un quart du personnel a moins d'un an d'ancienneté dans le même établissement, mais la moitié est dans l'établissement depuis quatre ans ou plus et un quart depuis au moins dix ans.

Un quart du personnel exerce son activité à temps partiel dans la structure : 91% du personnel médical, 50% des psychologues et du personnel médical, 44% du personnel de direction, 31% du personnel des services généraux sont à temps partiel, contre 10% seulement du personnel éducatif, pédagogique et social.



Les salariés sont majoritairement en contrat stable : 67% sont en CDI et 23% fonctionnaires ou sur un emploi permanent de la Fonction publique, 9% du personnel est en contrat à durée limitée (CDD, vacations...), 1% en stage, contrat aidé ou alternance. Par ailleurs, 15% des établissements ont fait appel à l'intérim en 2008 et 5 intérimaires sont intervenus dans les établissements au mois de décembre.

Répartition du personnel en ETP par fonction principale exercée en %

Fonction principale exercée	MECS	Foyers de l'enfance	Villages d'enfants	Lieux de vie	Ensemble
Personnel de direction	10	8	7	26	10
Personnel des services généraux	28	29	11	24	27
Personnel d'encadrement	7	5	5	25	6
Personnel éducatif, pédagogique et social	49	38	76	23	49
Personnel médical	<1	<1	0	1	<1
Psychologue et personnel paramédical	3	16	1	<1	6
Candidats élèves	2	3	0	<1	2
Ensemble	100	100	100	100	100
Nombre de personnels en ETP	1456	498	158	19	2131
Taux d'encadrement (pour 100 places)	85%	135%	76%	45%	91%

La moitié du personnel exerce des fonctions éducatives, pédagogiques et sociales. Les éducateurs spécialisés constituent la première profession du secteur (19% des ETP). Ils sont surtout présents dans les MECS (21% des ETP) et les foyers de l'enfance (16%), un peu moins dans les villages d'enfants (13%) et les lieux de vie (10%). Les moniteurs éducateurs composent 15% du personnel et forment la deuxième profession du secteur. Eux aussi sont surtout présents dans les MECS (17%) et les foyers de l'enfance (11%).

Dans les villages d'enfants, ce sont les assistants familiaux qui sont très présents (14%). On peut également noter la présence de moniteur d'EPS dans les lieux de vie (5%).

Le personnel de direction et des services généraux représente 37% des ETP. Les surveillants de nuit, présents principalement en MECS et foyers de l'enfance, représentent 9% des ETP. Les agents administratifs, ouvriers professionnels et maîtres de maison constituent 5% des ETP. Les agents de service général sont surtout présents dans les lieux de vie (14%). Les directeurs représentent globalement 2% des ETP mais un quart du personnel dans les lieux de vie, un autre quart étant occupé par le personnel d'encadrement qui représente globalement 6% des ETP.

Le personnel médical est absent des villages d'enfants et très peu présent dans les autres catégories d'établissements (moins de 1% des ETP). Les psychologues représentent 2% des ETP et le personnel paramédical 4%, mais leur présence est particulièrement importante dans les foyers de l'enfance (14% des ETP) où les auxiliaires de puériculture totalisent 9% des ETP et 3% pour les aide-soignant. Les candidats élèves en formation ou en attente de formation représentent 2% des ETP.

10% des établissements disposent de l'intervention régulière de bénévoles qui ont été 12 à apporter leur aide au cours du mois de décembre 2008, dans toutes les catégories d'établissements. L'activité des bénévoles est principalement consacrée à l'éducation et au soutien scolaire, auxquels ils contribuent dans 7% des établissements. Ils participent aussi à l'animation, (culture, loisirs, sport, camps d'été...), l'administration et la restauration.

Actions éducatives, clubs et équipes de prévention

Les actions éducatives en milieu familial, à visée préventive, regroupent les actions éducatives à domicile (AED) et les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO). Ce sont des décisions administratives visant à apporter un soutien éducatif et psychologiques aux jeunes concernés et à leur famille.

Les clubs et équipes de prévention sont des structures implantées dans un milieu où les phénomènes de l'inadaptation sociale sont particulièrement développés, ils ont pour objectif l'insertion sociale des jeunes.

Département	AEMO et AED		Clubs et équipes de prévention	
	Nombre	Nombre de personnes suivies au 31 décembre 2008	Nombre	Nombre de personnes suivies au 31 décembre 2008
Cher	1	570	1	200
Eure-et-Loir	1	1134	2	598
Indre	1	400	0	0
Indre-et-Loire	3	807	1	207
Loir-et-Cher	2	936	3	368
Loiret	2	1153	4	831
Ensemble	10	5000	11	2204

En région Centre, on dénombre 10 institutions AEMO et AED qui ont suivi 5000 personnes au 31 décembre 2008 et 11 clubs et équipes de prévention qui ont suivi 2204 personnes.

Sur ces 21 structures, 20 sont gérées par des associations, la dernière par un établissement public local à caractère administratif.

400 personnes travaillent dans ces structures, ce qui correspond à 333 ETP, 93% d'entre elles sont diplômées. 76% exercent des fonctions éducatives, 17% des fonctions de gestion et d'administration, 6% sont psychologues.

Collection Analyses

Directeur de publication: Patrick BAHEGNE Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Réalisé et édité par l'Unité Stratégie Prospective Observation et communication
Disponible également sur le site de la DRJSCS du Centre: www.centre.drjscs.gouv.fr/

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre
122 rue du Faubourg Bannier - CS 74204 - ORLEANS CEDEX 1